



RAPPORT D'ACTIVITE

2011

Association des Familles Monoparentales

27, rue Lamartine • 1203 Genève

tél : 022 344 11 11 • fax : 022 344 11 56 • CCP 12-10337-3

info@afm-geneve.ch • www.afm-geneve.ch
AFM sur Facebook

TABLE DES MATIERES

Association des Familles Monoparentales

*rompre l'isolement et
trouver un soutien au quotidien*

Le mot de la présidente	3
1. Missions et objectifs	3
2. Tour d'horizon	3
3. L'équipe et le comité	4
4. Prestations 2010	4
- Aide sociale individuelle	4
- Mails	5
- Permanence téléphonique	5
- Entretiens accordés	6
- Recherche de fonds (usagères)	6
- Information juridique	7
- Activités loisirs	7
- Journal FaMiSol	7
5. Engagements au sein du réseau associatif	8
6. Actions politiques	8
7. Perspectives - Projets	9
8. Remerciements	10
9. Comptes 2011	11

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chères toutes, chers tous,

2011, année de la maturation. Après les contestations et les réflexions de 2010, il était nécessaire d'avancer, de mûrir. Avancer en se posant clairement la question des besoins de l'AFM pour venir en aide à ses usager-e-s. Fallait-il donner la priorité au soutien social ? Devions-nous dégager plus de temps à la coordination ? Pouvions-nous nous permettre d'engager une personne pour la comptabilité ? Ce qui ne pose qu'un léger problème décisionnel dans de grandes associations devenait cornélien au regard de notre petit budget.

Au printemps 2011, nous avons fait le pari d'une coordinatrice, Sandra Joly, spécialement engagée pour cette tâche ; puis nous avons mandaté une comptable, Nathalie Metrallet, pour surveiller et mettre à jour notre comptabilité. Le résultat est sans appel : l'organisation de Sandra se déroule sans anicroches, la comptabilité de Nathalie ne souffre aucune faille. Merci à elles pour ce grand travail.

Et le soutien social ? Là aussi, pari gagné. Grâce à la bonne organisation de Sandra Joly et à l'écoute d'Anita Cuénod d'une part, et aux groupes de parole financés par la fondation meyrinoise d'autre part, les usager-e-s ont pu continuer de recevoir autant de soutien que par le passé. Et ceci malgré une augmentation des demandes (voir tableaux). Les activités ont par ailleurs toujours autant de succès, nous remercions la fondation Wilsdorf pour son soutien si précieux.

Les moyens d'information ont continué d'être présentés, que ce soit les 4 éditions du journal FaMisol mis en place par Christine Pages avec toujours le même dynamisme et la même fraîcheur, ou la page facebook visitée par plus de 200 personnes ! En revanche, le site n'a pu être actualisé en 2011, à notre grand regret, mais ce n'est que partie remise en 2012.

Il était nécessaire de mûrir, aussi, forts des expériences passées. Avec un comité agrandi, nous bénéficions d'énergies nouvelles qui nous permettront de consolider les acquis et de développer nos compétences.

Mûrir également dans nos luttes au niveau politique. Plaider devant des commissions ne suffit plus, nous prenons à présent position dans le cadre de votations (en 2011, le mercredi matin à l'école). L'AFM se doit de consolider une place forte pour la défense

des familles monoparentales, au sein de la Commission cantonale de la famille comme ailleurs.

2011, année de la maturation. Mûrir pour coller aux problèmes actuels, mûrir pour faire de nos soucis passés des forces futures, mûrir pour mieux soutenir. Les expériences nous ont beaucoup enseigné, nous avons beaucoup à donner. Et toujours, une lutte, une résistance, pour que chaque enfant puisse grandir sans porter le divorce de ses parents sur le cœur.

Valérie Maechler - Présidente

1. MISSIONS ET OBJECTIFS

L'Association des Familles Monoparentales créée en 1977 (à l'origine « Association des mères chefs de familles ») poursuit toujours les mêmes buts, à savoir accompagner ses membres de manière optimale, les informer, les orienter vers les services compétents, leur offrir des moments de détente et d'échange, créer davantage de solidarité entre les parents seuls, participer à la création d'un réseau entre les associations et faire du lobbying politique quant à des problématiques spécifiques des familles monoparentales aux politicien-ne-s.

2. TOUR D'HORIZON 2011

2011, année de transition et de profonde mutation.

En effet, l'année ayant été scindée en deux (vu le départ des deux conseillères sociales avant l'été), une nouvelle équipe s'est installée : une coordinatrice, une conseillère sociale et une secrétaire-comptable. Ce trio a dû reprendre les rênes de l'association dans l'urgence et a décidé d'en faire une « force constructive ».

Etudier, se questionner, questionner, remanier, repenser l'AFM pour mieux évoluer et coller aux préoccupations des familles solos, tels sont nos maîtres-mots depuis septembre 2011. Nous ne faisons pas « table rase » sur ce qui a été fait précédemment, mais nous avons senti, même dans les demandes de nos membres, qu'il était temps de procéder à des changements. Alors faut-il continuer à ne chercher que des fonds pour nos usagers, toujours plus pressés à en demander et à en obtenir ? Ou n'avons-nous pas encore mieux à offrir ? Comme ouvrir plus largement les horizons à ces familles... Organiser des cours pour gérer son budget, des ateliers de cuisine pas chers, des groupes de parole pour parler de ses aléas quotidiens, partager des loisirs plus spécifiques et mettre à jour des actions politiques ciblées pour soutenir les parents solos, etc.

Bref, nous sommes, nous l'avouons, en plein « chantier organisationnel et fonctionnel ». De celui-ci naît déjà des idées et des projets captivants. Tout est déjà en marche pour 2012. Et nous en sommes ravies !

Sandra Widmer Joly, coordinatrice

3. LE COMITÉ ET L'ÉQUIPE

L'équipe :

Les deux conseillères sociales, Corinne Gay-Sevino et Luisa Cruz-Hefti, ont respectivement quitté l'association, avant l'été. De nouveaux chamboulements au niveau du personnel.

Deux personnes les ont remplacées : Sandra Widmer Joly, en qualité de coordinatrice et Anita Cuénod, en tant que conseillère sociale.

Sandra Widmer Joly, rédactrice professionnelle, est engagée depuis de nombreuses années dans les thématiques familiales (initiatrice des pages Parents Enfants dans la Tribune de Genève et auteure de guides pratiques, notamment). Anita Cuénod a été tour à tour conseillère psychosociale chez Caritas et consultante indépendante dans le milieu humanitaire international. Toutes deux se répartissent un temps de travail de 90% (50 et 40%).

En outre, un mandat de secrétaire-comptable a été dévolu à Nathalie Métrallet, spécialiste en la matière.

Le comité :

A la fin de l'été, le comité s'est vu renforcer de plusieurs personnes. En effet, il n'était plus composé que de trois personnes : Valérie Maechler, Danièle Magnin et Naïma Zerouali. Le 10 novembre, cinq intéressés – dont deux hommes - se sont présentés à l'Assemblée Générale Extraordinaire, validant ainsi leurs candidatures. Désormais, le comité se compose de :

Valérie Maechler	Présidente
Maryelle Budry	membre du comité
Emmanuelle Cullati	membre du comité
Marina Decaro	membre du comité
Gérard Deshusses	membre du comité
François Kunz	membre du comité
Danièle Magnin	membre du comité
Naïma Zerouali	membre du comité

4. PRESTATIONS DE L'AFM

En 2011, l'AFM a offert à ses membres plusieurs types de prestations :

- L'aide sociale individuelle
- Des activités essentiellement de loisirs.
- Le journal FaMiSol, publié 4 fois en 2011.

Premier constat quant à l'évolution des prestations :

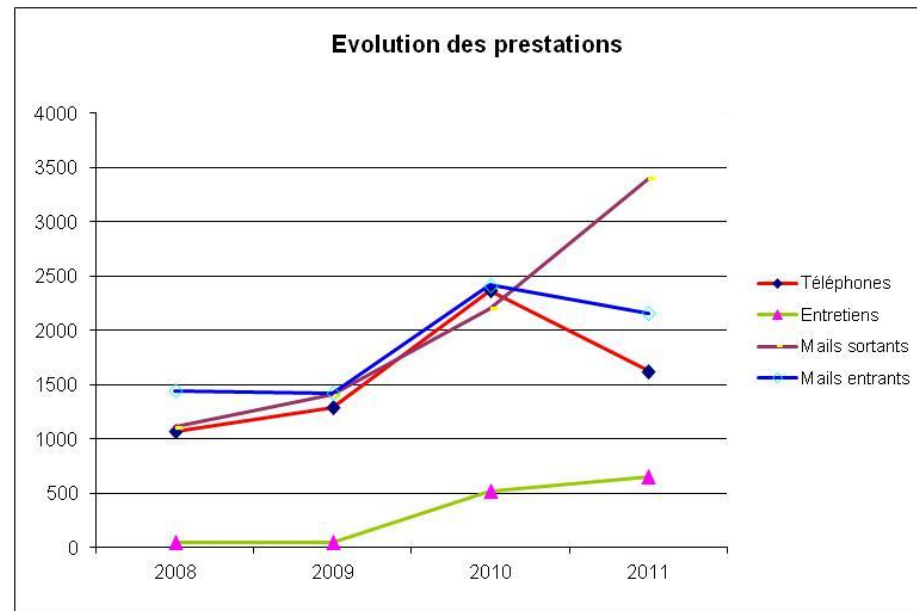
Le nombre d'entretiens est en constante augmentation et le nombre de mails sortants « explose » par rapport aux messages entrant et aux téléphones, eux, en baisse. Les personnes appellent moins, préférant exposer leur situation délicate par écrit (souvent le week-end d'ailleurs). Leurs demandes sont multiples et les réponses se font en plusieurs fois. Autres raisons d'e-mails sortants en hausse : les relations fructueuses avec d'autres organismes (voir ci-dessous), ainsi qu'un surcroît de travail avec les membres du comité (réflexion et perspectives en cours sur l'association).

Aide sociale individuelle

Les conseillères sociales ont accordé l'écoute, l'orientation sociale et juridique, la recherche de fonds pour nos membres. Les demandes juridiques spécifiques ont été traitées, par deux de nos mandataires, à savoir la permanence de F-Info et notre avocate, Maître Magnin, lesquels accordent aux membres une première consultation gratuite. Ces demandes étaient essentiellement axées sur le droit de visite, le droit de garde et les pensions alimentaires.

Nous pouvons constater que les demandes auprès de l'AFM continuent leur essor. Les familles monoparentales ont toujours autant de difficultés à nouer les deux bouts et ceci est principalement dû au fait du manque de formation des femmes et des effets de la crise économique créant angoisse et incertitude. Les demandes d'information s'effectuent davantage par mails que par téléphone, une nouveauté. Mais l'urgence des réponses est exigée par les mandants et, vu la spécificité des demandes, les réponses sont souvent traitées avec un certain délai.

L'écoute est l'axe le plus important, même si les membres viennent au préalable pour une aide financière. Nous nous rendons compte de la détresse de ces familles, mais également de la difficulté de les orienter de manière optimale. Nous devons, la plupart du temps, entrer dans une phase dite de « reconnaissance » de leurs problématiques avant qu'elles acceptent d'entendre nos propositions.

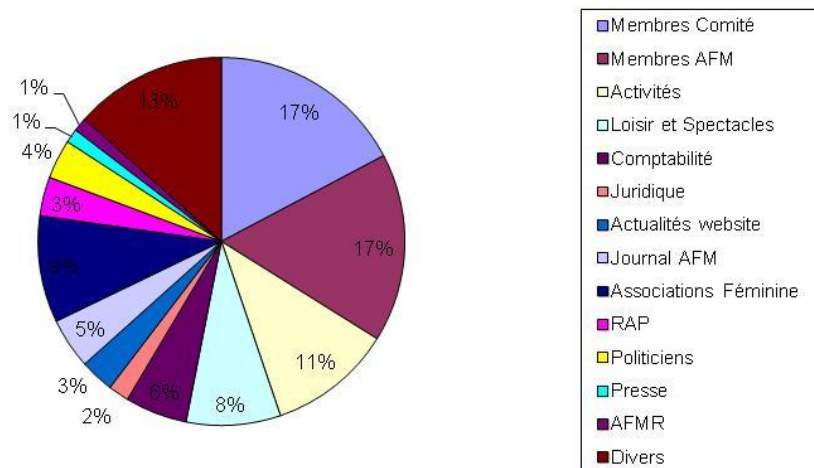


Mails reçus

L'essentiel des messages reçus émanent des membres de l'association (18%) et, restructuration oblige, des membres du comité (18%). Les activités (11%) ont également été un axe important, soit pour l'organisation, soit pour l'information et le suivi des inscriptions. Les loisirs et les spectacles négociés et offerts ensuite à nos membres ont nécessité bon nombre d'envois (8%). Enfin, les associations féminines et faitières sont aussi un secteur important.

Constats par rapport à 2010 : restructuration oblige, la comptabilité (5%) fait son entrée dans les messages, téléphones et autres, ce qui n'est pas pour nous déplaire. Quant au divers (14%), il s'agit principalement de présentations de groupements, propositions d'entreprises ou encore offres spontanées d'emploi.

Mails reçus



Les problématiques principales abordées durant les entretiens restent, comme l'année précédente, liées à des problèmes financiers : 19% sont des demandes et 8% des suivis d'aides financières. L'écoute est également un secteur important (18%), ainsi que l'organisation d'activités (10%).

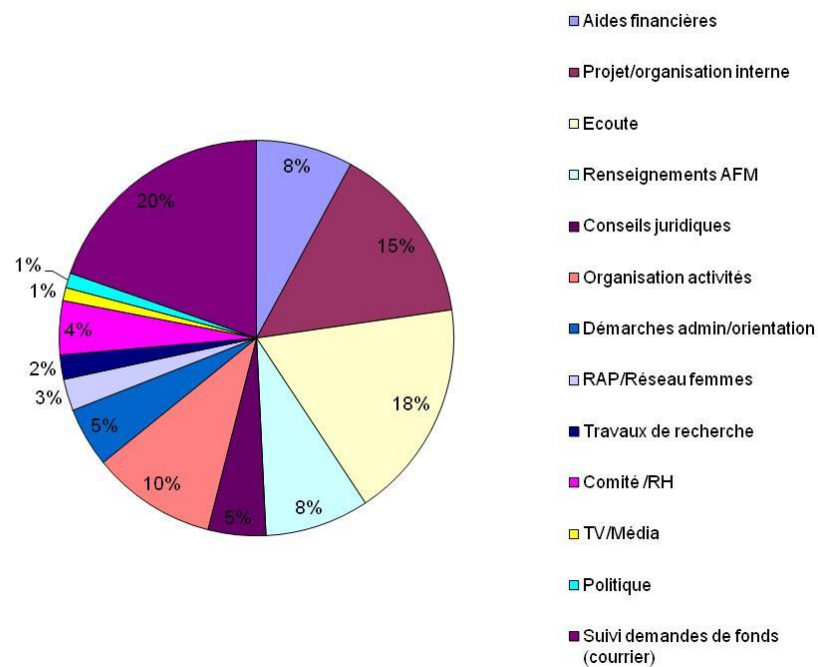
Autres axes à prendre en compte : les consultations juridiques (5%) et l'orientation (5%), ainsi que la réflexion via des projets/organisation interne (15%) et le travail en comité (4%). La mutation est en marche.

Permanence téléphonique et courriels

Le téléphone revêt toute son importance. Comme on le voit : 31% sont des appels en absence. Pas forcément durant les heures de bureau, mais beaucoup en dehors des heures de bureau (week-end ou soirée). Notre messagerie invite d'ailleurs les personnes qui téléphonent à nous envoyer des e-mails. Ce qu'elles font sans hésiter. A noter que les messages reçus des membres et futurs membres sont essentiellement rédigés le soir et le week-end. Là où justement aucune instance n'est ouverte.

20% des appels concerne les suivis de dossiers et 11% des demandes générales sur l'Association. L'écoute représente 6% et le suivi des dossiers 5%. Les activités (8%) aussi sont suivies d'appels pour préciser les rendez-vous, notamment.

Entretiens accordés



Entretiens accordés

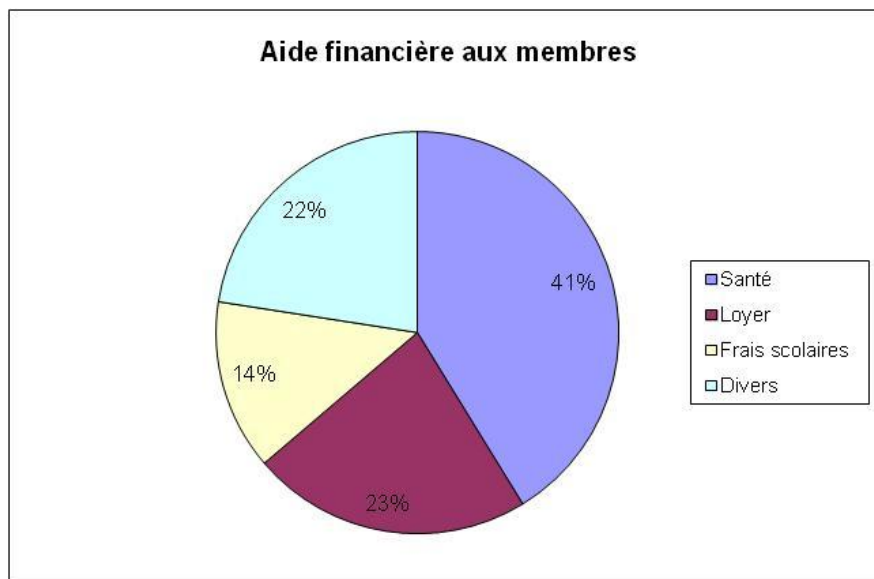
Recherche de fonds pour nos usager-ère-s

Plus de la moitié de nos membres, en situation délicate, nous appellent afin de les aider financièrement. Près de 20% ont obtenu un soutien financier. Ce qui signifie que les conseillères sociales ont effectué des demandes auprès des fondations philanthropiques sensibles à notre démarche.

En 2010, le montant total de ces aides financières s'élevait à Fr. 77'336.10. En 2011, il s'élève à Fr. 27'846.35. Que s'est-il passé pour que cette somme « fonde » autant ?

La réponse est simple : nous avons le souci de soutenir nos membres, certes, mais surtout de mieux cibler les demandes. En 2011, elles ont concerné essentiellement des remboursements de frais de santé (assurance maladie et factures de médecins remboursées et non payées), des loyers ; des frais scolaires (écolages pour enfants et pour adultes, comme une reconversion professionnelle) et des divers (téléphones, mobilier, etc.).

Quelle réglementation suivre dans une démarche de désendettement ? Quels types de facture prendre en charge ? Et dans quelles situations ? Nous répondrons à ces questions et conviendrons d'un règlement et d'une charte en 2012.



Information juridique

L'AFM a orienté 15% de ses membres auprès de deux de nos mandataires : la permanence de F-Info et Maître Danièle Magnin, avocate.

Les problématiques traitées évoquent principalement les pensions alimentaires non honorées et les problèmes de droits de garde. L'urgence est toujours de mise, car les parents solos veulent, avant tout faire « confiance » en leur ex, puis déchantent lorsque celui-ci (ou celle-ci) ne s'acquitte pas de ses obligations. Il faut dès lors consulter juridiquement et, la plupart du temps, saisir la Justice pour faire entendre ses droits. Ce qui entraîne d'autres difficultés majeures : finances fragilisées, conflit de loyauté des enfants, quelquefois menaces, etc.

Autres demandes juridiques de nos membres : les droits de visite non respectés, la fiscalité (problème de « splitting »), la filiation (jusqu'à la négation de l'identité), ainsi que du droit du divorce (convention, autorité parentale, etc.). Le départ à l'étranger d'un des parents est également un sujet de consultation et c'est un fait de plus en plus avéré. Le constat est sans appel : une séparation ou un divorce reste un moment de grande détresse.

Journal FaMiSol

Notre journal FaMiSol a paru quatre fois cette année, aux mois de mars, juin, septembre et décembre. Il a été distribué à tous nos membres par courrier mais également via mail, dans un souci d'économie mais aussi de développement durable. Il permet de maintenir le lien entre les membres, de faire connaître nos activités mais aussi de faire entendre aux politiciens les problèmes spécifiques rencontrés par les familles monoparentales.

Les sujets traités furent : la cyberaddiction, les différences culturelles, les loisirs et la garde alternée.

Activités loisirs

Découvrir, avoir du plaisir, partager ensemble (parents et enfants), sont les maîtres-mots de cette année.

En outre, nous avons pu offrir des billets pour divers spectacles (Ville de Genève) et des cadeaux de Noël, grâce à l'Association Un enfant, Un cadeau ; ainsi que des Bons de respiration pour les mamans stressées (Croix-Rouge genevoise).

Les activités sont particulièrement appréciées par les membres, surtout le week-end à Ovronnaz alliant détente et écoute. Une maman a même dit : « Pour une fois que nous faisons comme les autres, que nous avons le droit, nous aussi, de partir à la montagne... Et puis, j'ai découvert cette Suisse, si belle, que je ne connais pas ! »

Groupe de parole

L'année dernière, les parents avaient proposé de créer des occasions pour échanger sur différents thèmes liés aux difficultés des familles monoparentales. Dans ce souci, nous avons créé un projet dans ce sens. Nous l'évoquons dans la partie « Perspectives – Projets ».

Activités organisées en 2011 :

- Une journée au Signal de Bougy
- Une journée à Charmey
- Un pique-nique en campagne genevoise
- Une représentation au cirque Knie
- Un week-end à Ovronnaz
- Un après-midi pour fêter Noël
- Et aussi... une permanence impôts en journée et en soirée

5. ENGAGEMENTS AU SEIN DU RESEAU ASSOCIATIF

Voici quelques organismes précieux avec qui nous sommes en relation pour parfaire notre mission :

Le RAP* et la FARGO* : Depuis 2010, nous avons intégré le RAP-FARGO dans le but de constituer un interlocuteur commun vis-à-vis des autorités de subventionnement pour un travail en partenariat avec les autorités politiques, défendre le travail associatif, le professionnalisme des prestations offertes et une action sociale Canton-Communes cohérente. Leur projet en 2011 : concevoir un projet de statuts collectif.

Associations féminines* : Même si en 2011, davantage de pères deviennent membres de notre association, nous faisons toujours partie intégrante de ce réseau. Son dernier travail est de se pencher sur ses critères et ses valeurs. Ceci dans le but de définir les termes « féministe » et « féminin ».

Essaim-Genève : En 2011, nous avons regagné le site Essaim, incubateur de la Chambre de l'économie sociale et solidaire. Ceci pour avoir une plus large visibilité de notre structure, mais également pour nous soutenir et nous accompagner dans une nouvelle démarche économique.

CLAFG (Centre de liaison des associations féminines genevoises) : Depuis de nombreuses années, nous sommes en lien avec cet organisme soucieux de tisser des liens et de créer des synergies entre membres.

FSFM (Fédération suisse des familles monoparentales) : En qualité de fédérateur des associations de familles monoparentales au niveau suisse, la Fédération nous soutient dans nos démarches politiques et structurelles.

Nous remercions chaleureusement tous ces organismes pour leur travail et leur engagement sans faille, que ce soit au niveau cantonal que fédéral. Merci également de leur confiance.

¹⁾ Le RAP (Regroupement d'Associations Privées) est composé de : Appartement de jour, Arcade 84, Association des familles monoparentales, Association Parole, Aspasia, CTAS, Entreprise sociale l'Orangerie, F-Information, Lestime, Solidarité Femmes, SOS-Femmes, Viol-Secours, Voie F.

²⁾ La FARGO (Fédération d'Associations Privées d'Action sociale) regroupe l'Armée du Salut, Camarada, Caritas, Centre genevois du volontariat, Centre LAVI, Centre social protestant, La Main Tendue.

³⁾ Associations féminines (F-Information, Solidarité Femmes, Viol-Secours, Aspasia, SOS-Femmes, Camarada, Voie F, Lestime)

6. ACTIONS POLITIQUES EN FAVEUR DES FAMILLES MONOPARENTALES

En 2011, l'AFM s'est engagée dans plusieurs actions politiques :

- Autorité parentale conjointe
L'association adhère et travaille, via les associations faïtières et politiques, à l'introduction de l'autorité parentale conjointe lors des divorces. Elle se réjouit de la position du Conseil fédéral (en novembre 2011) qui approuve le message relatif à la révision du Code civil.
- Fiscalité des parents en garde alternée
En septembre, des pères, lésés fiscalement, font appel à notre association. En effet, ils n'obtiennent pas le splitting entre parents divorcés et ayant la garde conjointe (alternée) de leur(s) enfant(s) et les frais de garde et charge de famille ne sont pas prises en charge. Ils veulent obtenir gain de cause et demandent à l'association de se joindre à leur combat. L'association a répondu positivement et va s'engager, tant au niveau juridique que politique.
- Mercredi matin à l'école
L'AFM a décidé d'appeler à voter OUI au retour d'une semaine d'école sur 4 jours et demi avec l'introduction du mercredi matin pour les 8-12 ans et mènera campagne en lien avec le Groupement genevois des associations de parents d'élèves (GAPP), l'association représentative des parents au primaire. Ceci dans un souci de garantir une école de qualité et de diversité, de passer plus de temps à l'apprentissage des matières et d'être un signe fort pour l'égalité des chances.
- Commission cantonale de la famille
L'AFM continue de donner sa voix dans cette commission avec toujours autant d'intérêt et d'enthousiasme.

7. PERSPECTIVES - PROJETS

Comme nous l'avons relevé en préambule, notre mutation porte déjà ses fruits :

- PROJETS EN COURS :
Refonte du site Internet de l'Association

Notre site étant devenu « obsolète », il était temps de lui donner un « coup de jeune ». Et plus ce nouveau portail sera concis et mis à jour régulièrement, mieux nos membres – et les non membres – auront accès à une information ciblée et efficace. C'est chose faite et notre nouveau site sera en ligne au printemps 2012. Enfin, la page Facebook, mise à jour quotidiennement, est suivie par un peu plus de 200 personnes.

Groupe de parole

C'était une demande insistante de nos membres : se retrouver et partager des préoccupations de leur quotidien : éducatifs, psychologiques et autres. Grâce au soutien de la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale, nous proposerons, depuis début 2012, un atelier par mois (dix séances) à R' de famille.

Atelier de recettes à 4'Sous

L'Unité de soins communautaire de Servette/Petit-Saconnex nous a approché pour proposer des ateliers de recettes à 4'Sous. Ceci afin de sensibiliser les parents et les enfants sur l'alimentation saine et à moindres frais. Ce projet va voir le jour au printemps 2012.

- PROJETS FUTURS:

Davantage de visibilité et de lisibilité

Fin 2011, l'AFM comptait un peu plus de 200 membres actifs. En outre, des organismes (sociaux pour la plupart) nous envoient des personnes en recherche de financement (désendettement). La mission de l'association semble donc n'être qu'au centre de cette problématique... Il est dès lors impératif de devoir présenter, à un public très large (médecins, avocats, organismes publics et privés) nos missions, nos prestations et nos objectifs. Et ceci le plus clairement possible. Pour ce faire, nous réfléchirons à la meilleure option et aux différentes manières de traiter ce point.

Garde d'enfants pendant les vacances scolaires

Les parents solos, qui travaillent, ne disposent pas de 13 semaines et demie de vacances. Comment alors trouver un système de garde optimal alliant sécurité et créativité ? Nous avons quelques solutions (Espace de loisirs créatifs et un Centre de vacances qui deviendraient des partenaires) et les étudions.

Atelier de gestion de budget

Vu le nombre important de demandes d'argent (19% de nos entretiens), nous nous sommes rendus compte que la plupart des mandants ne savent pas envisager un budget. Ils se retrouvent alors dans des situations dramatiques (poursuites, etc.) et nous demandent de les aider à prendre en charge les factures restées en suspens. Ce qui, évidemment, ne nous incombe pas. Nous réfléchissons à mettre sur pied des ateliers simples pour savoir gérer son budget et ne pas entrer dans une « spirale infernale » de l'endettement et/ou du désendettement.

Séances d'information, voire de prévention

Notre constat est sans appel : les parents solos ne connaissent pas la loi en général. Pourquoi ne pas leur offrir des séances sur la législation en vigueur quant à des thèmes récurrents (pensions alimentaires, droit de garde, droit de visite, contrats de mariage et ses effets en cas de divorce, etc.). C'est ce que nous envisageons.

- La Chaîne du Bonheur
- La Fondation Hélène et Victor Barbour
- La Fondation Butin-Ponson
- La Fondation Henry-Dunant
- La Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sociale et sportive

Un grand merci encore à :

- Nos membres qui nous soutiennent par le biais des cotisations et par leurs dons
- Le Département des Affaires culturelles de la Ville de Genève
- Le théâtre de la Comédie
- Caritas pour les bons de l'épicerie
- La Croix-Rouge Genevoise pour les 'bons respirations'.

8. REMERCIEMENTS

L'équipe de l'AFM tient à remercier vivement :

- l'Etat de Genève
- la Loterie Romande
- la Fondation Wilsdorf
- la Banque Barclays
- l'Association Un enfant – un cadeau
- La Fédération des Familles Monoparentales

Les communes de : Bardonnex, Carouge, Confignon, Plan-les-Ouates et Thônex.

Nous sommes très reconnaissants aux fondations et organismes qui ont répondu favorablement à nos demandes de soutien financier en faveur de certaines de nos usagères :

La Fondation Wilsdorf

9. Comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	2011	2010
	CHF	CHF
Actifs circulants		
<i>Liquidités</i>		
Caisse	108,00	219,42
PostFinance	96 749,67	55 153,27
	96 857,67	55 372,69
<i>Créances</i>		
Subventions à recevoir	2 000,00	-
	2 000,00	-
<i>Comptes de régularisation actifs</i>		
Charges payées d'avance	10 489,55	13 510,60
Produits à recevoir	912,20	810,50
	11 401,75	14 321,10
Total Actifs circulants	110 259,42	69 693,79
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisations corporelles</i>		
Agencement & installations	1,00	1,00
Mobilier & matériel	1,00	1,00
	2,00	2,00
Total Actifs immobilisés	2,00	2,00
TOTAL DE L'ACTIF	110 261,42	69 695,79

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

PASSIF	2011	2010
	CHF	CHF
Fonds étrangers		
<i>Engagements à court terme</i>		
<i>Autres dettes</i>		
Charges sociales à payer	11 189,65	453,60
Don Fondation Hans Wilsdorf (solde 2011)	4 603,60	-
	15 793,25	453,60
<i>Comptes de régularisation passifs</i>		
Charges à payer	9 430,15	10 055,05
Produits reçus d'avance	43 034,00	26 935,00
	52 464,15	36 990,05
	68 257,40	37 443,65
<i>Engagements à long terme</i>		
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	9 099,50	1 785,60
	9 099,50	1 785,60
Fonds affectés		
<i>Fonds de solidarité</i>		
Fonds des usager-ères-s	-	-
	-	-
Total Fonds étrangers	77 356,90	39 229,25
Fonds propres		
Capital au 1er janvier	30 374,02	30 374,02
Part de subvention non dépensée	2 530,50	92,52
	32 904,52	30 466,54
TOTAL DU PASSIF	110 261,42	69 695,79

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

P R O D U I T S	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques			
Etat de Genève (DSE)	103 500,00		103 500,00
Communes	17 530,00		5 500,00
	121 030,00	110 000,00	109 000,00
Dons et cotisations			
Fondation suisse des familles monoparentales	2 000,00		2 000,00
Fondation Hans Wilsdorf	22 231,40		18 674,65
La Fondation meyrinoise	12 400,00		-
Association un enfant un cadeau (exercice 2010)	7 000,00		-
Barclays Bank	2 500,00		-
Dons divers	1 880,00		11 899,85
Loferie Romande	-		4 500,00
Cotisations des membres	3 045,00		3 215,00
	51 056,40	50 000,00	40 289,50
Produits des activités			
Participation des membres aux activités	693,00		6 197,00
	693,00	1 000,00	6 197,00
Autres produits			
Autres produits	49,80		-
	49,80	-	-
Produits affectés à des fonds			
Produits fonds des usager-ères-s	27 846,35		73 882,70
	27 846,35	-	73 882,70
TOTAL DES PRODUITS	200 675,55	161 000,00	229 369,20

COMPTES DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2011

C H A R G E S	Budget		
	2011	2011	2010
	CHF	CHF	CHF
Charges de personnel			
Salaires bruts	88 495,00		69 161,20
Charges sociales	17 129,55		14 698,15
Formation continue	350,00		3 600,00
	105 974,55	90 000,00	87 459,35
Charges de locaux			
Loyers et charges	10 205,55		10 975,15
Services Industriels	364,85		303,75
Entretien et aménagement des locaux	659,00		55,15
Assurances	654,20		654,20
	11 883,60	12 000,00	11 988,25
Charges administratives			
Frais de bureau	2 638,97		3 256,97
Affranchissements	752,75		1 017,01
Matériel et maintenance informatique	2 980,58		3 382,39
Site internet	1 195,00		195,00
Téléphones	1 820,70		1 729,95
Honoraires juridiques, comptabilité et révision	10 550,00		5 238,00
	19 938,00	15 000,00	14 819,32
Charges de fonctionnement			
Cotisations	462,00		780,00
Documentation	399,00		455,50
Défraiements des membres du comité	2 400,00		2 400,00
Frais de comité et assemblées	189,80		56,30
Autres charges de fonctionnement	744,50		253,30
	4 195,30	4 000,00	3 945,10
Charges des activités			
Animations & activités	14 328,70		32 490,10
Journal FaMiSol	6 009,27		4 159,96
Assurances pour animations & activités	203,00		203,00
	20 540,97	40 000,00	36 853,06
Charges affectées à des fonds			
Dépenses fonds des usager-ères-s	27 846,35		73 882,70
	27 846,35	-	73 882,70
TOTAL DES CHARGES	190 378,77	161 000,00	228 947,78
RESULTAT D'EXPLOITATION INTERMEDIAIRE	10 296,78	0,00	421,42
Résultats financiers			
Produits financiers	132,45		71,10
Charges financières	(677,35)		(122,35)
	(544,90)	-	(51,25)
RESULTAT INTERMEDIAIRE AVANT FONDS AFFECTES	9 751,88	0,00	370,17
Résultats des fonds affectés			
Utilisation des fonds affectés	27 846,35		73 882,70
Dotation à des fonds affectés	(27 846,35)		(73 882,70)
	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	9 751,88	-	370,17
Part du résultat revenant au subventionneur	7 313,90		277,65
Part de subvention non dépensée	2 437,98		92,52
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	-	-